

Les contrats d'apprentissage se concrétisent d'ici au 30 juin 2010

AUGMENTATION

Places d'apprentissage et nouveautés 2010 en matière de formation professionnelle.

OFPC - ELIANE SCHNEIDER

«**A**u niveau des entreprises, avec 1010 places annoncées, l'offre globale des places d'apprentissage est en augmentation de près de 4% par rapport à 2009, et de nouvelles offres vont apparaître sur la bourse des places d'apprentissage du site www.orientation.ch», explique Erwin Fischer, directeur du Service de la formation professionnelle à l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC).

Mais la bourse ne recensant que 30% à 40% de l'offre potentielle, les candidats à la formation devront aussi activer leur réseau, épilucher les annonces dans la presse ou contacter directement les entreprises qui les intéressent. En sachant également que la plupart d'entre elles organisent désormais des tests d'aptitude avant la signature officielle du contrat d'apprentissage. Ces tests portent sur les connaissances de base nécessaires pour suivre la formation et doivent donc être préparés avec soin. «Ils peuvent être éliminatoires, en particulier lorsque les candidats sont nombreux, mais un formateur peut aussi se baser



Métiers du cheval en plein essor. Un apprenti maréchal-forgeron (à g.) aidant son maître d'apprentissage à ferrer un cheval. (NEMETH SEDRIK)

sur d'autres éléments, comme la motivation, pour donner sa chance à un jeune dont le test aurait été plus ou moins réussi», précise Erwin Fischer. Pour entrer en contact avec une entreprise, les jeunes intéressés peuvent participer à un recrutement en direct (*voir encadré*) organisé par la Cité des métiers et de la formation

Les nouveautés 2010

«Il faut signaler que les places d'assistants et d'assistantes

en soins et santé communautaire vont doubler cette année: 30 places supplémentaires seront proposées. Le domaine des métiers du cheval est également en plein essor», précise Erwin Fischer. Mais il reste également de nombreuses places dans la plupart des domaines d'activité. Une fois leur choix effectué, les candidats à la formation professionnelle devront constituer un dossier, à faire parvenir à l'OFPC avant le 30 juin 2010.

Il doit comprendre plusieurs documents, en fonction de la filière de formation (CFC ou AFP) ou de la profession choisie (liste complète des documents à fournir sur www.geneve.ch/formation_professionnelle/dossier_inscription.asp

L'analyse du dossier permettra au Service de la formation professionnelle d'approuver le contrat d'apprentissage et d'inscrire les futurs apprentis directement aux cours théori-

ques donnés en école. Il n'y a donc aucune démarche à effectuer auprès de l'école de la part de l'apprenti (sauf pour les futurs apprentis assistants et gestionnaires du commerce de détail, qui devront s'inscrire individuellement le mercredi 30 juin 2010, entre 8h30 et 11h30, au CEC Émilie-Gourd). L'école lui communiquera directement les informations nécessaires en vue de la rentrée scolaire.

➔ Renseignements:

OFPC

Service de la formation professionnelle
6, rue Prévost-Martin
1205 Genève
Tél. 022 388 44 00
ofpc@etat.ge.ch

Aujourd'hui à la Cité des métiers et de la formation

■ **De 14h à 16h30**, zoom sur les métiers techniques du théâtre. Les participants auront également l'occasion de s'inscrire à une visite des coulisses du théâtre de la Comédie, qui aura lieu le 23 avril, et à une représentation du spectacle «Portrait de femme» suivie d'une discussion sur le plateau avec les techniciens, le 28 avril.

■ **De 12h30 à 13h30**, atelier «Préparer une lettre de motivation», salle 118. Entrée libre, sans inscription.

Recrutement en direct

Cette prestation proposée par la Cité des métiers et de la formation offre aux jeunes la possibilité de rencontrer des entreprises formatrices, de s'informer sur les conditions d'apprentissage et de faire état de leur intérêt pour un métier particulier. Le prochain recrutement en direct, organisé en collaboration avec Coop Genève, aura lieu le mercredi 21 avril, de 9 h à 16 h 30, pour

les formations de gestionnaire et d'assistant du commerce de détail (plus d'infos sur: www.citedesmetiers.ch/geneve, rubrique «cybermag»). L'entrée est libre, sans inscription préalable. Les participants doivent se munir d'un curriculum vitae et des documents qui constitueront leur dossier personnel (lettre de motivation et bulletins scolaires des deux dernières années). **ES**